

CIRCULAIRE N°21 / 2024 – 27 février 2024

OBJET : Communiqué COLLECTIF LAÏQUE NATIONAL

EN RÉPUBLIQUE, C'EST LA LOI QUI GARANTIT LA LIBERTÉ

DESTINATAIRES : RESPONSABLES DES UNIONS - CONSEILLERS FÉDÉRAUX

Chères et chers collègues

Voici le Communiqué du Collectif Laïque National joint, **à diffuser localement, largement.**

Amitiés laïques et fédérales.